

Le cœur épris,
Que déjà tu as enflammé,
Tant plus lui donnes-tu d'amour,
Tant plus en voudroit-il.

Tu sais, mon Espérance,
Que l'amour est impatient ;
Il voudroit sans cesse
Son amour.

Le cœur passionné
Soupire hautement :
Il ne peut vivre en paix
Le cœur blessé.

Comme ivre et raffolé,
D'amour il va soupirant,
Avec larmes appelant
Son Bien-aimé.

Notes

Ajoutées à la Légende.

CHAPITRE I.

NOTE 1.

La mère de saint François étoit de la noble famille de Bourmont en Provence, dont les archives conservoient le contrat de mariage entre elle et Bernardon de Moricone au temps du P. Claude Frassin, qui affirme l'avoir vu en son commentaire de la règle du tiers-ordre, publié en 1703. L'auteur de la Vie du Saint en vers parle aussi de l'extraction noble de sa mère :

Mater honesta fuit pueri ; pater insitor ; illa
Simplex et clemens ..

NOTE 2.

François n'étoit pas un nom de personne. En Italie, le peuple et la contrée de France s'appeloit *Francesca*. V. Giovanni Villani. — On croit que le père du Saint lui donna le nom de François pour la ressemblance qu'il avoit avec les français en raison de sa vivacité, de sa grâce et de sa belle humeur. « Vere Franciscus, dit Célano, quia super ompes cor francum et nobile gessit. »

CHAPITRE VII.

NOTE 3.

Après avoir renoncé à tous biens de ce monde, saint François partit d'Assise, content et joyeux et chantant par les chemins les louanges de Dieu. En passant par un bois, il fut assailli par des voleurs, qui le jetèrent dans un fossé, plein de neige. S'étant tiré de là, il se rendit à un monastère, où il demanda un vêtement pour se couvrir. Car il n'avait que le manteau, que lui avait donné un domestique de l'évêque d'Assise. Les moines l'employèrent au service de la cuisine, sans toutefois le vêtir. Quelques jours après il quitta ce monastère et s'en fut à Gubbio, où il reçut en don d'un ami une tunique comme celle des ermites. Après quoi il s'en revint à Assise et se mit à réparer les ruines de l'église de Saint-Damien. (Celano, p. 14).

NOTE 4.

En 1216, le cardinal Ugolin, évêque d'Ostie, dressa et envoya à sainte Claire un *formulaire*, c'est-à-dire des constitutions pour le gouvernement du monastère de Saint-Damien, où elle présidait comme abbesse. Ces constitutions furent tirées de la règle de saint Benoît, comme il l'affirme lui-même, étant devenu pape sous le nom de Grégoire IX, en sa bulle du 24 mai 1239 *Cum omnis vera religio... Regulam B. Benedicti... vobis tradidimus observandam*. Ses successeurs ne parlèrent pas autrement; Innocent IV en sa bulle : *Solet annuere* du 13 novembre 1245, Alexandre IV en sa bulle : *Religiosam vitam* du 26 juin 1255. Et comme ces religieuses observaient une règle, modelée sur celle de saint Benoît, elles furent ap-

pelées dès cette époque bénédictines, même par les Pontifes romains, toutefois avec la dénomination propre de *pauvres femmes* ou de *religieuses renfermées à Saint-Damien* ou de *l'ordre de Saint-Damien*.

CHAPITRE IX.

NOTE 5.

Saint François se rendit à la Porziuncule ou petite portion de terre, appartenant aux moines Bénédictins du Mont-Soubase, dans la plaine d'Assise, à un mille et demi environ de cette ville. Là il s'appliqua à restaurer une petite église ruinée, qui remontait au cinquième siècle, consacrée à la Reine des anges à cause des fréquentes apparitions de ces esprits bienheureux. Il se bâtit tout près une pauvre maisonnette, où il alla demeurer en 1208, après avoir quitté Saint-Damien, selon le récit de Celano (p. 19) : « *Inde vero ad alium se transtulit locum, qui Portiuncula nuncupatur, in qua ecclesia B. Virginis Matris Dei antiquitus constructa extiterat, sed deserta tunc a nemine curabatur; quam cum sanctus Dei cerneret sic destructam, pietate commotus, quia devote fervebat erga totius bonitatis Matrem, cepit ibidem assiduus commorari. Factum est autem, cum jam dictam ecclesiam reparasset, conversionis ejus annus tertius agebatur.* » En 1210 ou 1211 cette église fut cédée au Saint par l'abbé du Mont-Soubase. Le père Papini de l'ordre des Cordeliers écrit dans sa *Vie de saint François* qu'il se rendit à la Porziuncule avec ses deux compagnons, mais, que la maisonnette qu'il y avait construite, étant trop étroite pour les contenir, « ils vinrent habiter une cabane abandonnée, distante d'un mille environ de la Porziuncule, en un endroit nommé Rivotorto à cause d'un ruisseau qui l'arrosait. » (Liv. 1, p. 45.)

Or, il faut observer qu'avant 1455 il n'y avait dans ce lieu ni église, ni maison petite ou grande. Sous le pontificat de Calixte III, le P. François Saccardo obtint de l'évêque d'Assise, François Oddi, la permission d'y élever une petite chapelle ou *maesta* en italien, et partant appelée *maesta* de Saccardo. C'est ce que nous apprend l'instrument, extrait de la chancellerie épiscopale d'Assise, et conservé dans les archives du couvent de la Porziuncule. En voici la teneur : « In nomine Dei, amen. Hæc est copia, scriptus sive trasumptus ejusdam instrumenti rogati a q. ser Constantio Francisci angelutij Calzaveridis olim notarii publici Assisien. de anno 1455 tempore pontificatus SS. in Christo P et DD Calixti papæ III sub die 12 jun. exist. inter alia in archivo publ. dictæ civitatis in protocollo octavi folii, pag. 49, tenoris sequentis videlicet. Licentia concessa ædificandi cappellam, ecclesiam et altare in contrata quæ dicitur rigotosta communitatis Assisii. Eodem anno et die actum Assisii in episcopatu, cui a parte sala magna d. episcopatus ab aliis circumcirca res dictæ ecclesiæ ut præsentibus. — D. Franciscus Vitalis canonicus S. Ruffini, vicarius episcopi Assisien. asserens habere ad hoc speciale mandatum ut per se et suos successores dedit et concessit licentiam fratri Francisco alias Saccardini de ordine minorum ædificandi quamdam cappellam, ecclesiam seu *majestatem* cum altari apto ad celebrandam missam in comitatu Assisii, super quibus mandavit omnia prædicta, et dictum fratrem Franciscum et alios fabricantes dicto nomine aliquo modo non molesturi. Rogantes... Et quia ego Angelus Victorius de Frondinis publ. auctoritate apostolica notarius collegij Assisien. et ejusdem civitatis archivistæ, prædictam copiam ex dicto protocollo de verbo ad verbum fideliter extraxi et facta collatione, concordare inveni, ideo ad fidem huic me subscripsi, et publicari ac solito signo muniri requisitus ut hac die 10 martii 1704. »

— En 1599, les Cordeliers environnèrent d'une église cette chapelle de Saccardo, où l'on montre et le foyer et le lit de saint François, tandis qu'à l'extérieur on lit que c'est là le berceau et le premier couvent des Frères Mineurs, assertion des plus gratuites.

Le lieu de Rivortorto, où saint François vint habiter avec ses compagnons après son retour de Rome, étoit près d'Assise, « juxta civitatem Assisii, » selon Célano p. 35 et saint Bonaventure c. 4. Or le Rivortorto, occupé maintenant par les P. Cordeliers, en est éloigné de près d'une lieue. L'ancien Rivortorto, dont parlent les biographes du Saint, est situé tout près d'Assise, vers l'hôpital de Sainte-Marie des Lépreux. Frère Egidius, étant sorti d'Assise par la porte Maiano, alla vers l'hôpital à la cabane de Rivortorto, où se tenoit alors saint François. Ce fait est confirmé par le P. Papini lui-même (liv. 1, p. 45, note 15). Perrexit Ægidius versus hospitale leprosum, ubi tunc B. Franciscus in quodam tugurio derelicto cum Bernardo Quintavalle et Petro Catani morabatur. Cette cabane se trouvoit sur l'ancienne voie romaine, où passa, en 1209, avec une suite considérable, l'empereur Othon IV, qui alloit se faire couronner par le pape Alexandre III. Pas un frère ne sortit pour le voir. Un seul d'entre eux, envoyé par S. François, alla à la rencontre de l'Empereur pour lui déclarer que sa gloire seroit de courte durée, ce qui se justifia pleinement (Célano, p. 36). Dans cette cabane, qui servoit d'abri aux voyageurs et aux bêtes, il n'y avoit ni église, ni habitation. C'est de là qu'il se rendoit souvent à Assise pour prêcher la parole de Dieu, ou bien à la Porziuncule pour satisfaire sa dévotion à la Très-sainte Vierge.

CHAPITRE XII.

NOTE 6.

Nous donnons ici quelque connoissance des premiers et héroïques compagnons de S. François.

Bernard de Quintavalle étoit un homme noble et riche de la ville d'Assise qu'il avoit gouvernée avec prudence. Il fut le premier fils et l'ami fidèle du saint Fondateur. Le frère Salimbené de Parme, qui vivoit encore en 1287, l'avoit connu à Sienne en 1241, comme il le raconte lui-même : « Vidi etiam primum scilicet fratrem Bernardum de Quintavalle, cum quo in conventu Senensi una hyeme habitavi, et fait intimus meus amicus, et mihi et aliis juvenibus de B. Francisco multa bona ab eo audivi et didici. » Bernard fut toujours le compagnon de saint François, et la seule obéissance le put séparer de lui. Le Saint, s'entenant avec ses compagnons, disoit que Dieu éprouvoit sa constance par les importunités et les assauts, que lui livroit le démon, mais qu'il en demeureroit victorieux et termineroit ses jours dans une profonde paix. En effet, sa précieuse mort fut suivie de quantité de prodiges selon le témoignage de Celano (p. 170).

Pierre de Catane, qui eut pour biographe frère Léon, étoit d'Assise. Le voici peint en peu de mots : « Statim vir alter Assisii cum secutus est, qui valde in conversatione laudabilis extitit, et quod sancte cœpit, sanctius postmodum consummavit. »

Frère Egidius étoit également d'Assise, surnommé l'Extatique à cause de ses continuelles extases. « Hunc Petrum vero post non multum temporis secutus frater Egidius, dit Celano

(p. 22). Vir simplex et rectus ac timens Deum, qui longo tempore durans sancte, juste et pie vivendo, perfectæ obedientiæ, laboris quoque manuum, vitæ solitariæ sanctæque contemplationis nobis exempla reliquit. » Le saint pontife Grégoire IX se servoit de ses conseils dans les affaires difficiles de l'Église, et saint Louis, roi de France, attiré par le renom de sa sainteté, le vint visiter à Pérouse. Il mourut le 12 avril 1261 dans un ermitage nommé *Pastina*, non loin de cette ville. Son culte de tradition immémoriale a été reconnu par le pape Pie VI, en 1777.

La chronique des vingt-quatre généraux de l'Ordre appelle F. Sabbatin le cinquième compagnon de saint François. Assise fut sa patrie. Il mourut saintement au couvent de Sainte-Marie de l'Ara-Cœli à Rome.

Frère Morique d'Assise termina ses jours dans cette ville et fut enseveli dans l'église patriarcale de Saint-François.

Jean de Cappella fut ainsi nommé, selon la chronique des vingt-quatre généraux, parce que le premier dans l'Ordre il porta un chapeau sur le capuchon. C'étoit un méchant homme, qui finit comme Judas : « Ut alter Judas factus in ordinem leprosus, furore succensus, ordinem exiens, a Deo sic in manus dæmonum relinquitur, quod abiens laqueo se suspendit. »

Frère Philippe-le-Long des environs d'Assise fut le premier visiteur des pauvres Dames, dites de Saint-Damien. Il devint un grand prédicateur : « Comme au prophète Isaïe, le Seigneur lui avoit purifié les lèvres ; il lui inspiroit les sens cachés des saintes Écritures, et la grâce de son dire ravissoit les cœurs. » (Celano, p. 22).

La Chronique des vingt-quatre généraux fait mention de saint Jean, de saint Constant, comme aussi de frère Barbaro, etc. (Celano, p. 231), et de frère Bernard de Vida.

Il a été parlé dans l'Introduction du frère Ange Tancredi.

CHAPITRE XX.

NOTE 7.

C'est ici qu'il faut placer le voyage de saint François en Syrie. A son retour à Sainte-Marie de Porziuncule, un grand nombre de personnages, notables pour leur noblesse et pour leur doctrine, entrèrent dans l'Ordre. « Revertente ipso ad ecclesiam sanctæ Mariæ de Porziuncula, tempore non multo post, quidam literati ut eidem gratissime adhæserunt. » (Celano, p. 47). Parmi ces personnages fut Thomas de Celano lui-même et probablement aussi le bienheureux Gérard de Modène, un des premiers frères, ami, familier et quelquefois compagnon du saint Fondateur. Au témoignage de Salimbéné, le bienheureux Gérard annonça dans presque toute l'Italie la parole de Dieu, qu'il confirma par des prodiges. Versé dans le Droit canon et civil, il exerça dans sa patrie et à Parme la charge de podestat. Il mourut saintement en 1251. Dans l'Ombrie se réunirent aussi à saint François, Ruffin, Massée et Léon, que nous avons déjà fait connoître. Leur exemple fut suivi par frère Augustin d'Assise, religieux juste et cher à Dieu, comme l'appelle le docteur Séraphique. Tandis qu'il étoit ministre dans la terre de Labour, il mérita de voir saint François monter au Ciel. Et nonobstant qu'une grande infirmité lui eût fait perdre la parole, il la recouvra pour annoncer aux Frères, qui étoient avec lui, la précieuse mort de leur père commun. Après quoi il rendit son esprit au Seigneur. — Frère Léonard étoit un noble d'Assise. Il voulut suivre les voies de la pénitence sous la discipline du pauvre de Jésus-Christ dont il fut le compagnon, lorsqu'il revenoit de la Syrie. Comme, un jour, le Saint étoit épuisé de forces,

il se mit sur une humble monture, que conduisoit frère Léonard. Fatigué lui-même, il commença à dire en soi-même : « Eh quoi ! mes ancêtres n'étoient-ils pas égaux à ceux de François ? et cependant il est à cheval et je marche à pied, menant son cheval par la bride. » Sa pensée n'échappa pas à François, qui descendit de sa monture. « Il ne convient pas, dit-il, que je sois à cheval et toi à pied : dans le siècle tu étois plus noble et plus riche que moi. » A ce reproche frère Léonard rougit et fondit en larmes ; il confessa sa faute et en demanda pardon à genoux (Celano, p. 158).

Une des plus belles et des plus glorieuses conquêtes de saint François, ce fut Claire de la noble et ancienne famille des Cipi ou Cifi. Vivement émue par ses exemples et par ses paroles, elle résolut d'embrasser la vie pauvre et pénitente. Ses fréquents entretiens avec le Saint la confirmèrent en cette pensée. C'est pourquoi dans la nuit du dimanche des Rameaux, en 1212, à l'âge de 18 ans, abandonnant la maison paternelle, elle se rendit avec une suite considérable à l'église de la Porziuncule avec l'intention d'accomplir son dessein. Le Saint ainsi que ses compagnons l'attendoient, tenant à la main des torches allumées. Elle fut introduite dans ce sanctuaire et dépouillée de ses vêtements somptueux, et devant l'autel de la Reine des Anges, le Saint lui donna l'habit de pénitence, après lui avoir coupé les cheveux. Ainsi commença en sainte Claire le second Ordre, institué par l'homme de Dieu, d'abord appelé des Pauvres-Dames, puis des Clarisses. Quinze jours après, sa sœur Agnès, plus jeune d'âge et non moins forte et intrépide, la vint rejoindre au monastère des Bénédictines de Saint-Michel de Panso, où saint François l'avoit mise à l'abri des importunités de ses parents. Peu de temps après, elles furent conduites au monastère de Saint-Damien tout proche d'Assise, et de la sorte se vérifia la prophétie du Saint, alors qu'en 1206 restaurant cette

église ruinée, il répétoit que en ce lieu prendroit naissance un saint Ordre, qu'on nommeroit des Pauvres-Femmes. « Anno Domini 1212 idem generalis B. Franciscus instituit ordinem pauperum dominarum, quem ante per sex annos prædixerat futurum, cum ecclesia S. Damiani repararet, cujus prima plantula fuit virgo sanctissima Clara. » (*Chronic. 24 general.*)

Le premier ordre fut institué l'an 1207, celui des Clarisses en 1212 et celui du Tiers-Ordre de la Pénitence en 1221. Selon la même chronique, B. Franciscus instituit tertium ordinem, qui dicitur penitentium propter illos, qui matrimonio juncti facere penitentiam flagitabant, quorum primus fuit sanctus Lucius. Ce bienheureux, dont l'Ordre des Franciscains célèbre la Messe et l'Office, né dans la commune de Poggibonsi en Toscane, reçut l'habit du Tiers-Ordre des mains de saint François, qui vers 1222 s'était rendu dans ce pays pour des affaires de son institut. Il donna en même temps l'habit de pénitence à la femme de Lucius nommée Buonadonna, et à d'autres personnes des environs. Inutile de dire que la Règle du Tiers-Ordre a été formellement reconnue et approuvée par l'Autorité apostolique.

CHAPITRE XLIX.

NOTE 8.

Honorius fut élu Pape à Perouse le 18 juillet 1216, successeur d'Alexandre III, décédé le 16 du même mois.

Le bienheureux François de Fabriano, remarquable par sa piété et par sa doctrine, nous a laissé un témoignage certain touchant la véracité de l'indulgence de la Porziuncule. Nous avons de lui un manuscrit in-4° composé de 16 feuilles, qui se conserve chez les Cordeliers de Fabriano. A la pre-

mière page il nous fait savoir qu'il naquit le 2 septembre 1251 et que, tout enfant, il fut conduit par sa mère à Assise pour y accomplir un vœu, qu'elle avoit fait à son occasion; que frère Ange avoit prédit à la mère l'entrée de son fils dans l'ordre et que, par l'efficace de ses prières, il fut inspiré de Dieu à prendre l'habit des frères Mineurs le 29 septembre 1267. A la page 8 du même manuscrit on lit que, le 2 du mois d'août 1216, l'église de Notre-Dame des Anges fut consacrée par sept évêques; qu'Honorius III, souverain-pontife, y mit la sainte Indulgence et que saint François, en présence de ces évêques et du peuple, la publia par le commandement de Jésus-Christ, de la Très-Sainte Vierge et du Saint-Père. A la page 9 de ce même manuscrit il affirme avoir vu et lu le document authentique de cette indulgence, portant le sceau de l'évêque d'Assise. Ad memoriam futuram ego fr. Franciscus de Fabriano, inutilis et indignus frater minor, quod legi et vidi sub sigillo authentico D. Episcopi Assisinasensis de indulgentia S. Mariæ de Portiuncula dictæ civitatis Assisii, ecce nunc redigo in his scriptis... D'abord il nous apprend que le Saint, s'étant présenté au pape Honorius, le supplia humblement au nom de Jésus-Christ qui l'envoyoit à lui, d'accorder l'indulgence qu'il lui demandoit. Domine, quod dixi non peto ex parte mea, sed ex parte illius, qui me ad vos mittit, D. Jesus Christus. Puis il ajoute qu'après l'avoir obtenue, le saint Fondateur dit à frère Massée son compagnon que cette indulgence avoit été confirmée par Dieu dans le ciel. F. Massée, dico tibi ex parte Dei indulgentiam mihi exhibitam nunc a D. Papa, mihi esse a Deo confirmatam in cælis. Ces détails, il les tient de frère Léon, compagnon du Saint, une fois qu'il s'étoit rendu à Assise pour gagner cette indulgence. Ce Bienheureux termina ses jours dans sa ville natale le 22 avril 1322: l'ordre Séraphique célèbre la messe et l'office en son honneur.

CHAPITRE LIII.

NOTE 9.

Ce cardinal étoit de Sainte-Croix à cause de son titre de cardinal, qui lui avoit été conféré en 1201 en l'église de Sainte-Croix de Jérusalem par le pape Innocent III. (*Ciacon. t. 2, col. 20.*)

Dès l'année 1212, saint François avoit obtenu à Rome un hospice dans un angle de l'hôpital de Saint-Blaise, d'après la cession que lui en avoit faite l'abbé des Bénédictins, c'est là qu'il se tenoit avec ses compagnons pour expédier les affaires de l'Ordre; dans ce lieu il y a présentement une chapelle sous l'invocation du Saint, unie au couvent de Saint-François *in Trastevere*, que les frères Mineurs réformés occupent aujourd'hui.

CHAPITRE LIV.

NOTE 10.

Ces ministres furent élus dans le chapitre, tenu à la Porziuncule en 1217, époque assignée par la chronique des 24 généraux. Après avoir réparti ses frères dans les diverses provinces catholiques, saint François voulut aller dans les Gaules pour y répandre la parole de Dieu. Arrivé à Florence, il visita le cardinal Ugolin, qui se trouvoit dans cette ville en 1217 comme légat du pape Honorius III. Le cardinal le dissuada d'entreprendre ce voyage, l'exhortant de revenir à Assise en la société de ses frères, pour raffermir de plus en plus

le nouvel Institut. (Celano, p. 62). Docile à ce conseil, il renonça à son dessein et parcourut les provinces de la Romagne. L'évêque d'Imola lui refusa d'abord la permission de prêcher; mais persuadé par les humbles paroles du Saint, il l'embrassa et lui donna toute faculté et pour lui-même et pour ses compagnons. (Celano p. 237).

Selon la chronique des 24 généraux, les frères revinrent de leur mission, *vacui, afflicti et confusi*, on ignore si leur retour eut lieu en 1217 ou en 1218. Dans ce chapitre de la Chronique des trois compagnons, plusieurs choses sont racontées d'une manière confuse. Il y est dit par exemple que les frères se rendirent dans les provinces, d'où ils avoient été chassés, avec la règle, confirmée par une bulle du pape Honorius III, tandis qu'il est certain qu'elle ne reçut la sanction apostolique qu'en 1223. Dans ce chapitre de 1217, ou 1218, on adopta diverses mesures, favorables au bon état de l'Ordre. On demanda au Souverain-Pontife un Cardinal protecteur.

CHAPITRE LV.

NOTE 11.

Le cardinal Jean de Saint-Paul mourut plein de mérites, selon Ciaconius (tom II, col. 66), en 1216. Il ne fut point le premier protecteur de l'Ordre, mais le défenseur et le protecteur du Saint près d'Alexandre III. Il l'aimoit tendrement, l'écoutoit volontiers, approuvoit ses saintes opérations, et s'il se sentoit troublé par la multitude des affaires, il recouvroit la sérénité de l'âme seulement à le voir et à s'entretenir avec lui. Familier avec tous les frères, il se conformoit à leur manière de vivre, semblable à eux en simplicité, pauvreté et humilité. « Conformabat se Dominus ille moribus fratrum, et in desiderio sanctitatis cum simplicibus